



Champcevinel, le 2 septembre 2021

### Inscription aux services restauration et animation 2021/2022.

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que vous devez **obligatoirement** inscrire vos enfants pour **tous** les services de la commune : **RESTAURATION ET ANIMATION**, et ce pour l'année scolaire 2021/2022.

Cette année, les modalités changent, la commune de Champcevinel vous propose un nouveau service en ligne : LE PORTAIL FAMILLE.

Ce service est un espace en ligne destiné aux familles qui fréquentent les services de la commune : cantine, périscolaire, centre de loisirs. Il remplace toutes les autres démarches d'inscriptions mises en place jusqu'à ce jour. Personnel et sécurisé, il a pour but de simplifier les démarches administratives et de faciliter l'accès aux informations : consulter et éditer vos factures, effectuer vos règlements, modifier vos informations personnelles, gérer vos demandes de réservation ou d'annulation pour tous les établissements.

Afin avoir accès au Portail Famille, voici le lien à entrer dans votre barre de recherche :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieCHAMPCEVINEL24750/accueil>

Vous devez ensuite créer un compte, en mentionnant votre nom, prénom, en choisissant un mail (de préférence souvent utilisé) et un mot de passe, et en indiquant le code abonné suivant :

Dans un premier temps, vous devez mettre à jour vos données personnelles dans votre espace famille : données des responsables et des enfants. Merci de les vérifier et/ou de les compléter si besoin. Merci aussi d'enregistrer les documents obligatoires suivants dans l'onglet pièces justificatives : **photocopie du carnet de vaccination, attestation de quotient familial, attestation scolaire de l'année en cours, PAI si nécessaire, documents relatifs aux aides si nécessaire, calendrier de garde signée par les 2 responsables si vous souhaitez bénéficier d'une facturation différenciée.**

Dans un second temps, vous devez inscrire vos enfants dans les services qui vous seront utiles, ainsi que de réserver leur place lorsque la réservation est obligatoire, à savoir la cantine, les mercredis et les vacances.

Il est donc indispensable que vous preniez le temps de vous familiariser avec ce nouveau service. Vous avez à disposition dans le portail, onglet « informations service animation », une notice d'utilisation nommée « guide familles portail ». Pour les familles non équipées d'un accès à internet ou d'un ordinateur, le service animation proposera des permanences pour établir ce dossier. Si besoin, merci de contacter l'espace animation (coordonnées ci-dessous).

**De plus, vous avez dans ce dossier un document important qui concerne le fonctionnement de ces services que vous devez conserver : tarifs, horaires...**

Sans inscription complète, les services périscolaires se verront dans l'obligation de refuser vos enfants. Cependant, les premières semaines, vos enfants seront accueillis sans inscription, le temps que vous puissiez mettre à jour et apprivoiser cette nouvelle organisation.

Le service Restauration,  
Le service Animation.



# A CONSERVER ET COLLER SUR LE FRIGO !

**ESPACE ANIMATION ET VIE SOCIALE** : 6 bis rue Louis Aragon, 24750 CHAMPCEVINEL

☎ 05.53.07.42.10 ou 06.73.89.58.38 (laisser un message)

✉ [animation@champcevinel.fr](mailto:animation@champcevinel.fr)

## **Horaires :**

- Périscolaire matin : de 7h20 à 8h20 à l'EAVS.
- Périscolaire soir : de 16h30 à 18h30. Pour les maternelles à l'EAVS ; pour les primaires de 16h30 à 18h à l'école primaire puis de 18h à 18h30 à l'EAVS. Gouter fourni par la commune.
- TAP : de 15h à 16h30. Pour les maternelles les mardis et vendredis ; pour les primaires les lundis et jeudis.
- Mercredis scolaires : de 11h30 à 18h. De 11h30 à 12h30 garderie gratuite dans les écoles respectives ; de 12h30 à 18h à l'EAVS (accompagnements aux activités communales de 13h30 à 17h30).
- Vacances : ouverture la 1<sup>ère</sup> semaine de Toussaint, Hiver et Printemps, et 6 semaines en été, de 7h30 à 18h à l'EAVS.

**RESTAURANT D'ENFANTS** : Mairie-8 Place de l'Abbé Boisseuil, 24750 CHAMPCEVINEL

☎ 06.12.13.16.35 (laisser un message)

✉ [responsablehr@champcevinel.fr](mailto:responsablehr@champcevinel.fr)

## **Horaires et fonctionnement :**

Le Restaurant d'Enfants de la commune de Champcevinel accueille les enfants des écoles maternelle et primaire de **11h30 à 13h20** à compter du jeudi 2 septembre 2021.

Les seules déductions sur factures admises sont pour enfant malade et/ou fermeture de l'établissement.

Il n'y a pas de déduction ou de remboursement pour absence de l'enfant liée à une convenance personnelle ou à un congé.

Tout repas prévu non annulé dans les délais sera facturé.

Pour toute question concernant le portail famille, merci de remplir un formulaire de contact disponible sur votre compte, ou de joindre le 05-53-07-42-10 ou par mail à [eavs@champcevinel.fr](mailto:eavs@champcevinel.fr).

## Tarifs :

### PERISCOLAIRE : forfait mensuel, facturation à la présence

	<u>Pour 5 jours ou moins dans le mois</u>	<u>Pour plus de 5 jours dans le mois</u>
<b>Accueil Périscolaire matin</b>	QF de 0-622 : 5.85 € QF de 623-1000 : 6.46 € QF de 1001 à 1500 : 7.01 € QF supérieur à 1501 : 7.51 €	QF de 0-622 : 12.90 € QF de 623-1000 : 14.08 € QF de 1001 à 1500 : 14.76 € QF supérieur à 1501 : 15.62 €
<b>Accueil Périscolaire soir</b>	QF de 0-622 : 9.32 € QF de 623-1000 : 9.88 € QF de 1001 à 1500 : 10.37 € QF supérieur à 1501 : 10.76 €	QF de 0-622 : 23.63 € QF de 623-1000 : 24.01 € QF de 1001 à 1500 : 24.62 € QF supérieur à 1501 : 25.44 €

### EXTRASCOLAIRE : mercredis et vacances, facturation selon inscription.

	<b>AVEC AIDES</b>				<b>SANS AIDES</b>			
	0-400 CAF	401-622 CAF	0-705 MSA	Spécifique C. dép <sup>tal</sup>	0-622	623-1000	1001-1500	1500 ET +
<b><u>Demi-journée</u></b>	2.93	3.43	3.93	3.33	4.93	4.46	5.41	6.12
<b><u>Journée</u></b>	4.23	5.23	6.23	4.46	8.23	7.61	8.82	9.99
Les aides apportées sont respectivement de 2€ ou de 3€ par la CAF (QF 0-400 ou 401-622) Elles sont de 2€ pour les familles relevant de la MSA (QF 0-705) Aide Conseil Déptal : 2.79 € ½ journée ; 5.53 € journée <b><u>SOUS RESERVE DE JUSTIFICATIFS</u></b>					Les tarifs sont différenciés depuis le 01/09/2012 en application d'une délibération du Conseil municipal en date du 2 juillet 2012. <b><u>Annulation avant 48h sur le portail famille ou sur présentation d'un certificat médical uniquement !</u></b>			

### RESTAURATION SCOLAIRE :

Scolaires 3.37 €

Panier repas (garderie sur le temps du repas) 1.07 €

(Annulation avant 24h sur le portail famille ou sur présentation d'un certificat médical uniquement)

\*En cas de difficultés financières, vous avez la possibilité de faire une demande auprès du service CCAS de la Mairie (05.53.03.86.86).